

Dossier suivi par Céline Bréal
Directrice administrative de la Fondation A*MIDEX
Téléphone : 04 91 39 65 51
Mobile : 06 68 33 90 30
Celine.breal@univ-amu.fr

Comité de Pilotage A*MIDEX
Le 13 novembre 2017 de 14h00 à 16h00
Procès-verbal de séance

Siégeaient :

- Pour Aix-Marseille Université :
 - ✓ Yvon Berland, Président
 - ✓ Denis Bertin, Vice-Président délégué à A*MIDEX
 - ✓ Maryline Crivello, Directrice exécutive de la Fondation A*MIDEX
- Pour le CNRS : Jean-Yves Marzin, Directeur scientifique référent pour le site d'Aix-Marseille et Directeur de l'INSIS du CNRS (par visio conférence) et Younis Hermès, Délégué Régional
- Pour l'Inserm : Dominique Nobile, Délégué régional
- Pour le CEA Cadarache : Flavio de Magistris, cellule d'animation scientifique et d'actions régionales CEA Cadarache, représentait Christian Bonnet, Directeur
- Pour l'AP-HM : Urielle Desarbres, Directeur de la Recherche, représentait Jean-Olivier Arnaud, Directeur Général
- Pour l'IRD : Claire-Isabelle Coquin, Conseillère en matière de stratégie scientifique et de suivi de l'élaboration du plan stratégique, représentait Jean-Paul Moatti, Président
- Pour l'IEP d'Aix-en-Provence : Philippe Aldrin, Directeur du Département de Science Politique, représentait Rostane Mehdi, Directeur
- Pour l'ECM : Bruno Cochelin, Directeur de la recherche représentait Frédéric Fotiadu, Directeur

Assistaient à la séance :

- Pierre Chiappetta, Vice-Président Recherche
- Eric Berton, Vice-Président Valorisation
- Thierry Paul, Vice-Président Formation
- Céline Bréal, Directrice administrative de la Fondation A*MIDEX
- Flore Nonchez, Chargée de projet PIA3 (présente pour l'information générale relative au PIA 3 : Ecole Universitaire de Recherche)
- Marine Le Gall, Chargée de projet Formation de la Fondation A*MIDEX (présente pour le point AAP Académie d'Excellence)
- Camille Duran, Chargée de projet Attractivité de la Fondation A*MIDEX (présente pour le point AAC Chaire d'Excellence)

Etaient excusés :

- Christian Bonnet, Directeur CEA Cadarache
- Jean-Olivier Arnaud, Directeur Général AP-HM
- Rostane Mehdi, Directeur IEP
- Frédéric Fotiadu, Directeur ECM

Soit 10 membres présent.e.s ou représenté.e.s sur 10

Ordre du jour :

Cf. support de présentation en PJ.

- 1) Approbation du procès-verbal du 16 octobre 2017
- 2) Informations générales
- 3) AAP Académie d'Excellence : présentation de l'AAP
- 4) Ecole Universitaire de recherche : financement
- 5) AAP Interdisciplinarité : projet de M. Coussan
- 6) AAC Chaire d'Excellence : demande Andres Ruiz-Linares (ADES)
- 7) DHU : demandes de prolongation

PV de séance :

Le Président ouvre la séance et remercie chaleureusement le Directeur scientifique référent du CNRS pour sa participation à distance en visio-conférence.

1) Approbation du procès-verbal du 16 octobre 2017

Cf. procès-verbal en PJ.

Le Président soumet la rédaction du procès-verbal du Comité de Pilotage du 16 octobre 2017 aux membres présents tel qu'envoyé dans sa première version.

Aucune remarque n'étant formulée en séance sur ce procès-verbal, le Président propose sa validation.

Vote d'approbation du procès-verbal du Comité du Pilotage du 16 octobre 2017 à l'unanimité des membres présent.e.s ou représenté.e.s.

1) Informations générales

✓ **Information PIA 3 : EUR et MOPGA**

La chargée de projet PIA 3 rappelle l'écosystème en cours de constitution autour d'AMU, structuré autour des cinq axes stratégiques. Les lauréats du site Aix-Marseille, AMSE et nEUro*AMU, représentent un taux de sélection de 15,4% pour AMU, versus 14,9% au niveau national (29 lauréats sur 195 projets déposés).

Le jury international était présidé par Sir Malcom Grant, président du National Health Service. Le Président informe les membres du Comité de Pilotage que les candidats demeurent dans l'attente de la composition nominative du jury et des retours d'évaluation pour chaque projet. Toutefois, les premiers enseignements démontrent une proportion importante de projets interdisciplinarité et de problématiques sociales ainsi que la sélection de quelques projets non soutenus par le CNRS. Il s'agit

d'un signal qui mérite attention car les tutelles soutiendront les projets. Le Président confirme également les incertitudes sur le calendrier de la vague 2 « au plus tard début 2019 » et dont la dotation budgétaire pourrait être revue à la baisse.

Compte-tenu de ces éléments, le Président livre sa réflexion sur la structuration du site, qui ne pourra pas être menée en fonction du calendrier des vagues de l'AAP Ecole Universitaire de Recherche. Attentif aux recommandations du Board international, le Président souhaite mener la réflexion de manière autonome sur le site avec la collaboration du Comité de Pilotage et avancer dans la structuration des instituts de recherche. Les membres du Comité de Pilotage confirment la volonté de finaliser la réflexion d'ici l'été 2018. Parallèlement, AMU continuera de déposer des projets à l'AAP Ecole Universitaire de Recherche.

Suite aux échanges entre les membres du Comité de Pilotage, l'état d'avancement des dossiers en cours pour la vague 2 de l'AAP Ecole Universitaire de Recherche est le suivant :

- MUSEEC : suspendu en l'absence d'un porteur local (suite labex ICoME2)
- MEC : suite labex MEC
- Fusion : à noter l'intégration d'ITER à ce nouveau projet,
- Instrumentation-mesure : intention de projet à l'initiative du CEA,
- Humanités : nouveau projet présenté par l'EUR Droit et l'IEP.

Hormis le projet MUSEEC, la prochaine étape consiste pour les projets pré-cités à préparer une lettre d'intention pour le Comité de Pilotage A*MIDEX.

La chargée de projet PIA3 fait également un point concernant l'AAP Make Our Planet Great Again du PIA 3 (MOPGA). Cet appel, piloté par le CNRS, a été lancé par le Président Macron à destination des chercheurs non-résidents désirant développer en France des projets de recherche pour faire face aux changements climatiques et planétaires. A l'issue de la deuxième étape, sur un total de quatre, trois candidats du site Aix-Marseille sont sélectionnés (2 CNRS, 1 AMU).

✓ AAP Pépinière d'Excellence : liste des projets labellisés

Suite aux échanges ayant suivi le Comité de Pilotage du mois d'octobre, le Président confirme que le **Comité de Pilotage a émis, à l'unanimité, un avis favorable à la labellisation des projets suivants :**

LISTE PRINCIPALE	
Titre du projet	Nom du porteur
Odeurs des morts	Harilanto RAZAFINDRAZAKA
Le graffiti en Méditerranée : entre légalité, illégalité et tolérance	Sylvie COËLLIER
Innovations dans le choc cardiogénique	Laurent BONELLO
Le Centre Méditerranéen de Création Cinématographique (CMCC)	Caroline RENARD
Contrôle moléculaire de l'ouverture des jonctions intercellulaires	Andrea PASINI
Actine axonale et présynapses	Marie-Jeanne PAPANDREOU

Women and the F-Word : exploring women's resistance to feminism since 1800	Marc CALVINI-LEFEBVRE
Approche Sociologique de l'Education à la Littérature Numérique	Mohamed DENDANI
Repenser les modèles de justice (JUS) et les droits des minorités dans les démocraties contemporaines (DEMOS) avec Tocqueville (TO)	Hélène THOMAS
Monumentalisation et espace urbain dans les Balkans et en Méditerranée	Pierre SINTES
De la fiction faire science	Pascal CESARO
Archives en bibliothèques	Emmanuelle CHAPRON
Plus de légumineuses dans notre assiette: impact sur la biodisponibilité des vitamines liposolubles	Emmanuelle REBOUL
Ondes du monde	Perle ABBRUGIATI
Cratères d'Impact et Verres Associés	Pierre ROCHETTE

LISTE COMPLEMENTAIRE	
Titre du projet	Nom du porteur
Greffes autologues de cellules souches olfactives : une thérapie innovante de réparation neuronale	François ROMAN
Discovery of novel therapeutic targets in glioblastoma through next-generation drug repurposing	Eddy Pasquier

✓ Recommandations du Board International du 26 octobre 2017

Le Président présente les recommandations émises par le Board International qui s'est réuni pour la première fois le 26 octobre 2017 :

- Rééquilibrer entre AAP, soutien aux projets ANR/ Europe sous la barre, actions proactives
- Mesurer les impacts des actions menées
- Définition d'indicateurs par axes stratégiques : formation, recherche, attractivité, transfert, international
- Mettre en place des Instituts de recherche
- Benchmark institutionnel plus ciblé : par discipline, par aire géographique
- Ranking : poursuivre les efforts, investir plus fortement le classement Multirank
- Attractivité : cibler des juniors
- AMU acteur du territoire

Le Président remercie très chaleureusement les membres du Comité de Pilotage pour leur participation et la qualité des échanges avec les experts. Il fait appel aux membres du Comité de Pilotage pour identifier deux experts supplémentaires, de préférence des femmes pour respecter la parité de l'instance ainsi que l'identification des thématiques qui seront abordés aux prochaines séances.

Les prochaines réunions se tiendront le jeudi 26 avril 2018 et le jeudi 25 octobre 2018 (9h30-17h00). Les dates ont été communiquées aux experts qui n'ont pas pu être présents.

2) AAP Académie d'Excellence : présentation de l'AAP

La chargée de projet Formation de la Fondation A*MIDEX présente le projet de texte de l'AAP Académie d'Excellence qui sera publié courant de semaine du 20 novembre 2017.

En préambule, elle remercie très sincèrement le Vice-Président Formation et le Vice-Président délégué du CIPE pour leur contribution dans la co-construction de l'appel. Les dispositifs mise en place dans le cadre de l'initiative d'excellence A*MIDEX contribueront à enrichir en projets nouveaux et innovants la stratégie de l'établissement pour les années à venir. Le démarrage des projets lauréats de l'AAP A*MIDEX est aligné avec l'ouverture de la nouvelle offre de formation 2018-2022.

Contrairement aux AAP de la période probatoire, cet AAP a pour objectif de cibler des projets qui s'inscriront dans l'offre de formation existante et apporter une plus-value sur l'une des actions ciblées, au lieu de financer une formation dans son ensemble.

Les actions ciblées sont :

- **Soutenir la transformation et l'innovation pédagogique,**
- **Amplifier l'internationalisation des formations :** notamment, soutenir la mobilité sortante étudiante dans le cadre des partenariats ou avec des établissements ciblés, soutenir des projets *Erasmus Mundus - Cursus Intégrés*, soutenir la mobilité sortante des équipes pédagogiques avec des cibles géographiques du site, renforcer l'enseignement des disciplines en langues étrangères,
- **Inscrire l'interdisciplinarité et l'inter-sectorialité dans l'offre de formation**
- **Initier des projets collaboratifs autour des usages du numérique :** les projets devront nécessairement afficher un partenaire extérieur

Les candidats éligibles recouvrent toutes les disciplines, inclus le cursus ingénieur et le cursus IEP, des niveaux Licence à Doctorat. En accord avec le Vice-Président Formation, les projets ne sont pas cumulables avec des financements de dispositifs d'AMU (FIP, Institut Convergences, Ecole Universitaire de Recherche). Les porteurs de projet précédemment labellisés peuvent présenter une action particulière sur la base d'un nouveau projet. Le Président précise que des actions proactives pourront être envisagées pour continuer à soutenir des actions financées dans le précédent AAP, sous condition de leur originalité et leur atout indéniable pour le site. L'évaluation d'AMU par le HCERES en 2017 a notamment reconnu l'originalité de la licence MPC1 et la licence et Sciences et Humanités.

La durée des projets est de deux ans car il s'agit d'actions spécifiques au sein de l'offre de formation.

Les critères d'évaluation, au nombre de trois, sont déclinés par action et font l'objet d'une pondération :

- Qualité du projet et pertinence,
- Qualité de la mise en œuvre du projet,
- Impact et caractère transformant du projet.

Une enveloppe budgétaire A*MIDEX de 2 700 000€ est prévue pour la durée de deux ans. Les quatre actions ont vocation à être soutenues financièrement de manière équilibrée. Des actions de valorisation des projets seront intégrées dans les budgets, à hauteur de 5 000€ par projet.

La procédure de sélection se décompose en quatre étapes :

- Faisabilité technique : évaluation menée par la Fondation A*Midex,
- Evaluation du projet par 2 experts dont 1 expert international : l'expertise nationale est importante, du fait des enjeux spécifiques nationaux de l'offre de formation (piste : mutualisation des IDEX pérennes),
- Comité académique,
- Labellisation par le COPIL A*MIDEX en juin 2018.

Le calendrier prévoit un lancement la semaine du 20 novembre 2017, avec une inscription au plus tard le 10 janvier 2018 et le dépôt des dossiers au plus tard le 13 mars 2018. Les projets seront évalués par des experts avant d'être soumis pour avis au Comité de Pilotage du mois de juin 2018.

L'avis du Comité de Pilotage A*MIDEX est favorable, à l'unanimité, au lancement de l'Appel à Projet Académie d'Excellence tel que présenté en séance.

Le Vice-Président Formation souligne la qualité du travail réalisé par la Fondation A*Midex et notamment la chargée de projet Formation.

3) Ecole Universitaire de Recherche : financement

En préambule, le Vice-Président délégué à A*MIDEX rappelle que l'ANR a attribué à AMU une enveloppe globale de 16 198 000€ pour les deux projets retenus (2018-2027). Les dotations accordées représentent entre 50% et 90% des dotations demandées, selon une estimation nationale des EPST (CNRS et INSERM).

Concernant AMU, elle représente 87,7% de l'aide demandée par les projets AMSE et nEURO*AMU. Il est proposé au Comité de Pilotage A*MIDEX d'ajuster la dotation ANR et la dotation supplémentaire de l'IDEX sur cette base de 87,7%.

L'avis du Comité de Pilotage A*MIDEX est favorable, à l'unanimité, au cadrage budgétaire proposé. En conséquence, les enveloppes budgétaires se décomposent comme suit :

- **AMSE : dotation sur dix ans à 16,66 M€** (total net hors FG de 8% : 15,32 M€), dont budget ANR 9,63 M€ et budget IDEX 7,03 M€,
- **nEURO*AMU : dotation sur dix ans à 10,07 M€** (total net hors FG de 8% : 9,26 M€), dont budget ANR 6,56 M€ et budget IDEX 3,51 M€.

Le Président précise que le budget du LabEx AMSE est intégré dans le budget de l'EUR dès le 1^{er} janvier 2018. La prochaine étape consiste à initier les conventionnements pour finalisation au 1^{er} janvier 2019.

4) AAP Interdisciplinarité : projet de M. Coussan

Cf. documents en PJ : projet, rapports d'expertise et complément d'information

Le Président rappelle que le Comité de Pilotage étudie, avant toute décision finale, avec une grande attention les projets qui sont soumis à sa labellisation. Dans le cadre de l'AAP Interdisciplinarité, les membres du Comité de Pilotage ont souhaité disposer de précisions sur le projet MaRaFASU concernant les interactions entre la demande d'équipement qui a été proposée dans le dossier et le projet scientifique.

Après une relecture des éléments complémentaires par l'ensemble de ses membres, le Comité de pilotage a émis à l'unanimité un avis défavorable en raison de l'insuffisance de la dimension interdisciplinaire du projet, notion centrale de cet appel.

5) AAC Chaire d'Excellence : demande Andres Ruiz-Linares (ADES)

Cf. documents en PJ : courrier de demande de complément d'information et courriers de réponse (courriers du candidat et d'EFS)

Le Président rappelle que le Comité de Pilotage étudie, avant toute décision finale, avec une grande attention les projets qui sont soumis à sa labellisation. Dans le cadre de l'AAC Chaire d'Excellence, les membres du Comité de Pilotage ont souhaité disposer de précisions sur le projet de M. Andres Ruiz-Linares (ADES).

La chargée de projet Attractivité de la Fondation A*MIDEX présente les compléments d'information relatifs aux sujets de :

- la sous-traitance en Chine d'une partie du génotypage SNP et la propriété intellectuelle,
- la faisabilité de recruter un échantillon de 4 000 personnes via l'Etablissement Français du Sang et ses partenaires en un an au démarrage du projet.

Après une relecture des éléments complémentaires par l'ensemble de ses membres, le Comité de pilotage a émis, à l'unanimité, un avis favorable à la demande de M. Andres Ruiz-Linares et énoncé les conditions de mise en oeuvre :

- **Affiliation principale de la Chaire d'Excellence à AMU**, inclus l'équipe de post-doctorants et étudiants doctorants,
- **Sous-traitance en France du génotypage SNP avec le Centre national de recherche en génétique humaine (CNRGH), sur un échantillon de 2 000 personnes** au démarrage du projet, encouragement à rechercher des financements externes durant les trois ans du projet. Si le projet est considéré comme une réussite à son terme, le Comité de Pilotage A*MIDEX évaluera l'opportunité d'une prolongation de deux ans (maximum),
- **Le développement de la collaboration avec l'université Fudan en Chine**, ainsi que la Fondation pour les sciences naturelles, posera les bases de la régulation des droits issus de la propriété intellectuelle.

6) DHU : demandes de prolongation

Cf. documents en PJ : courrier de M. Barlesi et M. Vivier pour Marseille Immunopole, courrier de M. Levy pour Marche, demande de M. Bartoloméi pour Epinext

Le Vice-Président délégué à A*MIDEX présente les demandes de prolongation reçues pour les DHU Epinov (porteur M. Batolomei), Marseille Immunopole (porteur M. Barlesi et M. Vivier) et Marche (porteur M. Levy).

Le Président re-situe le contexte du soutien d'A*MIDEX aux DHU, actions structurantes destinées à des fonds d'amorçage pour initier des effets de structuration. Le financement A*MIDEX a permis des succès dans les dossiers RHU3, avec deux lauréats, mais il n'a pas vocation à être pérennisé sur le long terme. Il est précisé que les DHU sont également soutenus par l'établissement, actions de coaching menées par le chargé mission Innovation et la SATT soutient Epinext sur le cerveau virtuel.

Suite aux échanges, les membres du Comité de Pilotage émettent, à l'unanimité, un avis défavorable aux demandes de prolongation de Marseille Immunopole, Epinext et Marche.

7) Prochaines échéances

Le **prochain Conseil de Gestion** se tiendra le lundi 11 décembre 2017 de 15h00 à 17h00.

Le **prochain Comité de Pilotage** aura lieu le lundi 4 décembre 2017 de 14h00 à 16h00.